

FICHE PROGRAMME

Habilitation électrique BP – Installations photovoltaïques — Recyclage

Remettre à jour les connaissances et les bons gestes de vos salariés déjà habilités BP, et renouveler leur titre.



DURÉE	EFFECTIF	FORMAT	PRÉREQUIS	VALIDATION
7h 1 jour	1 à 8 stagiaires	Intra dans vos locaux	Initiale suivie même symbole	Avis préalable à l'habilitation

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- 1 Actualiser ses connaissances sur les dangers de l'électricité
- 2 Revoir les limites des habilitations BP
- 3 Corriger les écarts de pratique et les automatismes risqués
- 4 Mettre en sécurité une chaîne photovoltaïque
- 5 Réagir en cas d'accident ou d'incendie

Public concerné

Salariés déjà habilités BP dont le titre arrive à échéance (3 ans) ou qui reprennent l'activité après une interruption de plus de 6 mois.

Prérequis : Avoir suivi une formation initiale de même nature (BP) : condition de validité du recyclage (ED 6127). Maîtrise du français écrit et parlé.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Code du travail, art. R4544-9 et R4544-10 (habilitation, formation préalable)
- Norme NF C 18-510 (2012) et ses amendements A1 (2020) et A2 (2023)
- INRS ED 6127 « L'habilitation électrique » (déc. 2020)
- Décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010 (prévention du risque électrique)

Pourquoi former vos équipes ?

Maintenir l'habilitation à jour

L'employeur doit s'assurer que ses salariés habilités restent formés : le recyclage l'atteste.

Éviter les automatismes

Les gestes répétés deviennent routiniers : la remise à niveau corrige les écarts.

Marché en croissance

Des équipes habilitées répondent aux chantiers photovoltaïques.

Nos engagements

- ✓ Formateurs issus du terrain
- ✓ Formation dans vos locaux, sur vos situations réelles
- ✓ Groupes réduits : chacun pratique
- ✓ Devis sous 48 h, session sous 2 semaines

Programme détaillé

1 jour de recyclage : retour d'expérience, mise à jour et au moins 2 h de pratique (minimum INRS ED 6127).

Théorie 50 %

Pratique 50 %

01 Retour d'expérience et mise à jour

- Retour d'expérience : incidents, presque-accidents et pratiques des stagiaires
- Rappels : effets du courant, domaines de tension, zones d'environnement
- Évolutions de la réglementation et des matériels
- Constitution d'une installation PV : modules, chaînes, onduleur

02 Pratique (2h minimum)

- Analyse des risques d'une pose en toiture
- Pose et connexion de modules, connecteurs DC
- Mise en sécurité d'une chaîne et vérification
- Choix et port des EPI

MÉTHODES & MOYENS

- Pédagogie active : 50 % de pratique
- Kit photovoltaïque pédagogique : modules, connecteurs, coffret DC
- VAT adapté au courant continu
- EPI : gants isolants, écran facial, outillage isolé
- Harnais et ligne de vie pour les mises en situation en toiture

ÉVALUATION

- Évaluation des savoirs : QCM d'au moins 15 questions, 70 % de bonnes réponses
- Évaluation des savoir-faire en situation : au plus 2 erreurs mineures, aucune erreur majeure
- Questionnaire de satisfaction à chaud

VALIDATION

Attestation de fin de formation et avis après formation remis à l'employeur, qui renouvelle le titre d'habilitation BP.

INTERVENANTS

Formateurs justifiant d'au moins 3 ans d'expérience dans le domaine de tension concerné, habilités et formés à la pédagogie des adultes.

MODALITÉS PRATIQUES & ACCÈS

Lieu	Intra-entreprise : dans vos locaux, partout en France	Délai d'accès	Sous 2 semaines après acceptation du devis
Tarif	Sur devis personnalisé selon contexte (effectif, lieu, dates)	Maintien des acquis	Recyclage recommandé tous les 3 ans, 2 ans en pratique occasionnelle (NF C 18-510)
Inscription	Sur devis, par téléphone ou e-mail. Convention et convocation envoyées avant la session.	Accessibilité	Ouverte aux personnes en situation de handicap, adaptation étudiée au cas par cas. Référent handicap : Gilles Dazzi.

Un projet de formation ? Devis personnalisé sous 48 h.

06 74 46 66 41 · contact@vitalforma.fr · www.vitalforma.fr